



## Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour les entreprises françaises du Groupe Imerys ayant au moins 50 salariés

Conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, les entreprises du Groupe Imerys ayant un effectif d'au moins 50 salariés publient le 1er mars de chaque année leur index de l'égalité professionnelle fondé, selon leur effectif, sur 5 ou 4 indicateurs aboutissant à une note sur 100 points.

Les entreprises françaises concernées au sein du Groupe ont obtenu les notes globales suivantes :

- Imerys Aluminales (351 salariés\*) : 89/100
- L'Unité Économique et Sociale regroupant Imerys SA, Imerys Services et ImerTech (456 salariés\*) : 92/100
- Imerys Talc Europe (156 salariés\*) : 70/100
- Imerys Glomel (84 salariés\*) : 95/100

(\* nombre de salariés pris en compte pendant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024)

Plus précisément, s'agissant de nos entités comptant plus de 250 salariés, les résultats sont déclinés par indicateurs comme suit :

	<b>Indicateur n°1</b> Écart de rémunération entre les femmes et les hommes	<b>Indicateur n°2</b> Écart de taux d'augmentation individuelle de salaire ne correspondant pas à des promotions	<b>Indicateur n°3</b> Écart de taux de promotions	<b>Indicateur n°4</b> Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé de maternité	<b>Indicateur n°5</b> Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations
<b>UES Imerys SA - Imerys Services - ImerTech</b>	37	20	15	15	5
<b>Imerys Aluminales</b>	39	20	15	15	0

Les résultats déclinés par indicateurs pour nos entités françaises ayant entre 50 et 250 salariés sont les suivants :

	<b>Indicateur n°1</b> Écart de rémunération entre les femmes et les hommes	<b>Indicateur n°2</b> Écart de taux d'augmentations individuelles de salaire	<b>Indicateur n°4</b> Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé de maternité	<b>Indicateur n°5</b> Nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations
<b>Imerys Talc Luzenac</b>	N/C	25	N/C	0
<b>Imerys Talc Europe</b>	40	15	15	0
<b>Imerys Tableware</b>	0	35	15	5
<b>Imerys Ceramics France</b>	N/C	15	15	0
<b>IPCC France</b>	N/C	35	15	10
<b>Imerys Clérac</b>	N/C	25	15	5
<b>Imerys Glomel</b>	36	35	N/C	10
<b>Imerys Beyrède</b>	N/C	35	15	5
<b>Imerys Diatomite Saint-Bauzile et Riom</b>	N/C	15	N/C	0

\*N/C = indicateur non calculable

Le Groupe Imerys reconnaît, accepte et valorise les différences, tout en encourageant un environnement équitable et inclusif fondé sur le respect mutuel et la dignité. La diversité, l'équité et l'inclusion (DE&I) font partie des valeurs fondamentales d'Imerys et permettent à nos collaborateurs de s'épanouir dans un environnement sûr et inclusif.

Le respect et la promotion du principe d'égalité des chances dans toutes nos activités est au cœur de la stratégie long terme du Groupe. Les sujets liés à l'équité et l'égalité sont supervisés par le Comité du développement durable présidé par Alessandro DAZZA, Directeur Général du Groupe.

En 2023, le Groupe a mis en place un indice Diversité, Équité et Inclusion (DE&I), qui reflète les objectifs à moyen terme de DE&I que le Groupe s'est fixés pour 2025. Cet indice est utilisé pour suivre la diversité, l'équité et l'inclusion dans les domaines de l'équilibre entre les sexes, l'équité salariale, la nationalité, le handicap, ainsi que les scores d'engagement issus des enquêtes sur l'engagement des employés. L'indice DE&I fait partie de la rémunération variable des membres du Comité Exécutif ainsi que de certains cadres supérieurs qui leur reportent.

Courant 2024, le Groupe a atteint 66% des objectifs définis pour cet indice. L'objectif du Groupe est de porter le score de l'Indice Diversité, Équité et Inclusion à 100 % d'ici fin 2025.

Afin de suivre les engagements du Groupe, incluant cet indice, un comité de pilotage de la Diversité, Équité et Inclusion (DE&I) a été mis en place. Il est présidé par Anastasia AMVROSIADOU, Directrice des Ressources

Humaines du Groupe, et composé de trois membres du Comité Exécutif et de salariés seniors appartenant à diverses fonctions et domaines d'activité du Groupe.

Le Groupe œuvre au quotidien pour que les actions menées en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes continuent de s'améliorer pour toutes les entités présentées ci-dessus.

Nous informerons toutes nos parties prenantes, internes et externes, des objectifs ainsi que des résultats concrets de notre engagement collectif, et ferons régulièrement le bilan de notre performance en matière d'égalité professionnelle, dans une dynamique d'amélioration continue.

**Aurore HANOT**  
**Directrice des Ressources Humaines France**